



MESURE 1

Coproduire les connaissances pour s'adapter à un territoire en évolution



Long terme



Paragraphe « connaître » de toutes les mesures

Sur le territoire, associations, acteurs publics ou particuliers détiennent une connaissance élargie des patrimoines, de la culture et de l'environnement ainsi que des problématiques locales. Cette connaissance conjugue des savoirs théoriques, des savoir-faire mais aussi des expériences vécues. Ces acquis sont précieux pour le territoire. Ils traduisent une expertise essentielle pour mieux cerner et comprendre le territoire dans ses composantes notamment humaines et sociales.

Aujourd'hui, tout citoyen peut devenir créateur de contenus et d'informations. Cette facilité à produire et publier n'est pas sans questionner leur véracité. Dans le cas des sciences participatives, les interfaces et les protocoles permettent au citoyen de devenir contributeur d'une donnée scientifique normée.

Cette production de connaissance est de plus en plus mobilisée par les scientifiques. Elle leur permet d'analyser le territoire et ses dynamiques d'évolution. Elle enrichit également les réflexions ou actions de structures expertes, associations ou particuliers qui la complètent mais sans suffisamment la formaliser et la capitaliser.

Devenue un objet marchand, cette connaissance occasionne localement une concurrence entre acteurs locaux intervenant sur des domaines similaires. Ce contexte complexifie néanmoins l'accès à la donnée et la construction de « communautés de la connaissance ».

L'observation et l'étude des évolutions du territoire et des modes de vie génèrent en permanence de nouvelles connaissances. Elles sont essentielles et doivent s'envisager comme un prérequis à l'action et à la mise en œuvre des projets du Parc et de ses partenaires sur le territoire.

Le Parc a un intérêt majeur à se positionner en tant que tête de réseau sur l'émergence d'une connaissance partagée et coproduite autour des thèmes de l'environnement, des patrimoines au sens large, du changement climatique et des transitions sociétales.

| Pour le territoire

 **Enjeux**

- Connaissance relative au territoire et à son évolution.
- Place de la connaissance en préalable à l'action locale.
- Enrichissement mutuel.
- Développement économique et social.

 **Objectifs opérationnels**

- Conserver et mobiliser la connaissance relative au territoire, à son évolution et à ses enjeux.
- Produire et partager une connaissance normée et établie.
- Échanger entre acteurs pour construire une connaissance partagée et pluridisciplinaire.
- Faire de la connaissance un préalable à l'action.
- Enrichir l'évaluation des actions territoriales.

 **Rôle du syndicat mixte du Parc et propositions d'actions****Connaître**

Co-production avec les habitants de données : mise en place de démarches de sciences participatives visant la collecte de données s'inscrivant dans des protocoles scientifiques ; contribution à des programmes de recherche participative ; édition de synthèses scientifiques issues de données locales.

Co-production de connaissances relatives au territoire et à son évolution : contribution à des programmes de recherche sur les enjeux liés à la charte ; mise en œuvre et poursuite de l'inventaire des patrimoines du territoire ; recueil de savoirs d'usages, de pratiques et de vécus d'habitants, de données sociologiques et d'initiatives ; co-production de connaissances interdisciplinaires (cf. paragraphe « Connaître » de toutes les mesures).

Partager

Formation aux méthodes de capitalisation et analyse des connaissances : conception de formations en partenariat avec des chercheurs ; organisation de formations à destination des acteurs du territoire, notamment associatifs.

Faire ensemble

Création de communautés produisant de la connaissance : animation d'un réseau de scientifiques, acteurs locaux, professionnels, associations et citoyens ; renforcement du réseau d'observateurs STERNE ; mise en place et participation à des centres de ressources notamment numériques ; capitalisation des données et savoirs produits avec les acteurs concernés.

Pilotage ou collaboration à des réseaux scientifiques : animation du Conseil scientifique et prospectif du Parc (CSP) pour un éclairage scientifique, la coordination de recherches sur le territoire, notamment dans le cadre des travaux d'étudiants, la formulation d'avis ; organisation de rencontres entre le CSP et d'autres communautés d'acteurs ; contribution à des réseaux scientifiques.

Contribution aux bases de données existantes : participation à la récolte de données, à l'harmonisation et à la diffusion d'outils à l'échelle locale, régionale et nationale ; participation aux actions régionales pour une harmonisation des pratiques aux côtés des partenaires biodiversité et des autres Parcs.

Engagements des signataires

dans le cadre de leurs compétences et moyens

Pour tous.

- Partager et co-produire des connaissances sur le territoire.
- Favoriser les démarches de production de connaissance sur le territoire.
- Contribuer à l'harmonisation des bases de données existantes.
- Valoriser les initiatives et formations portées par le Parc.

État.

- Informer le Parc sur ses projets scientifiques nationaux et locaux liés aux enjeux de la charte, dans le cadre d'un échange mutuel.

Régions.

- Informer le Parc sur ses projets scientifiques régionaux liés aux enjeux de la charte, dans le cadre d'un échange mutuel.

Départements.

- Informer le Parc sur leurs projets scientifiques et prendre en compte les projets du Parc.

EPCI et communes.

- Informer le Parc sur leurs projets scientifiques.

Partenaires potentiels

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Archives départementales et municipales

Associations et collectifs du territoire

Chambres consulaires

Comité scientifique et prospectif du Parc (CSP)

Interprofessions

Mission Val de Loire

Muséums nationaux et musées locaux

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Parcs naturels régionaux

Universités et laboratoires de recherche

Bénéficiaires potentiels

Les associations bénéficient de formations pour capitaliser leurs connaissances. Elles s'impliquent dans des communautés favorisant la construction et diffusion d'une connaissance partagée.

Les habitants contribuent à des outils de recueil de la connaissance. Ils participent à des projets éducatifs valorisant leurs savoirs et expériences vécues. Ils sont destinataires d'une connaissance pertinente et vérifiée.

Les scientifiques mènent des projets de recherche avec le Parc, relatifs au territoire et à ses enjeux. Ils ont accès aux connaissances capitalisées et peuvent s'appuyer sur les communautés d'acteurs.

Les collectivités et acteurs économiques bénéficient d'une connaissance pertinente et vérifiée pour mener certains projets.

Les services de l'État, les Conseils régionaux et les autres Parcs naturels régionaux bénéficient de données, de protocoles et d'expérimentations partagées.

Indicateurs de suivi du territoire et d'évaluation des mesures

- Nombre et profils de contributeurs mobilisés
- Nombre de données produites et de thématiques traitées